

Un nouvel indicateur du système de surveillance des communautés estriennes : le taux d'assistance sociale

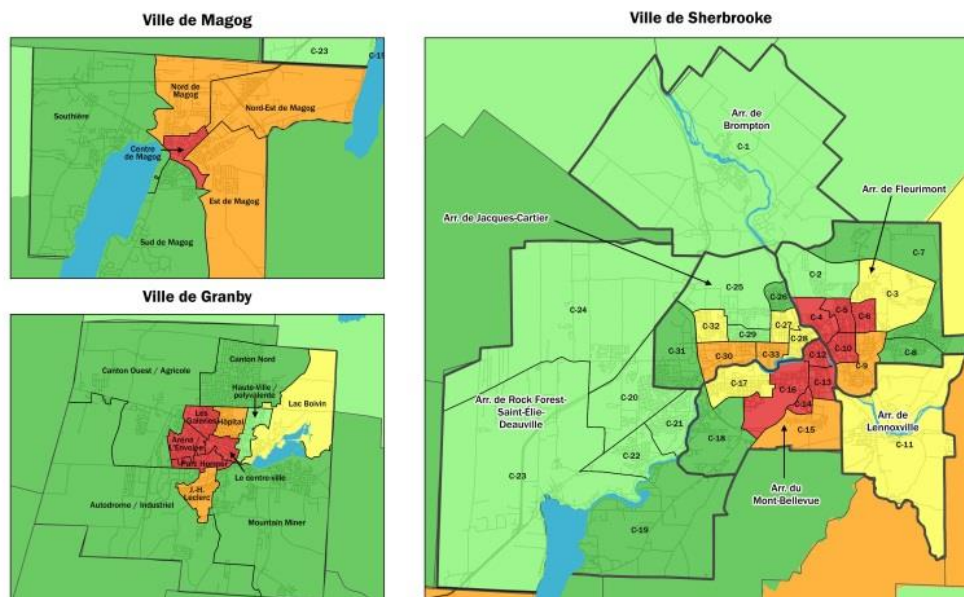
Depuis 2007, la Direction de santé publique de l'Estrie s'est impliquée activement dans le développement des communautés. Dans ce contexte, un tableau de bord a été développé à l'échelle des communautés afin d'alimenter le milieu en diverses données utiles. La délimitation de ces communautés s'est réalisée en collaboration avec des partenaires dans chacun des territoires de réseaux locaux de service (RLS), en tenant compte d'un certain nombre de considérations, telles que la dynamique de la vie communautaire, le sentiment d'appartenance des gens du milieu, le réseau social et d'entraide naturelle, l'occupation de l'espace, la mobilité des gens dans leur vie quotidienne et la vie économique des milieux. L'objectif était de former des unités géographiques les plus homogènes possibles tout en ayant une taille suffisamment grande pour assurer une robustesse statistique aux données diffusées à cette échelle (autour de 5 000 personnes).

Afin de tenir compte de la réalité territoriale estrienne en vigueur depuis avril 2015, des travaux réalisés en collaboration avec des représentants des RLS de la Pommeraiie et de la Haute-Yamaska ont été effectués en juin 2015 afin de regrouper certaines de leurs communautés locales, moins peuplées, dans le but de former des « communautés statistiques » dont la taille de population puisse fournir plus de puissance sur le plan statistique. Avec l'ajout de 30 nouvelles communautés, l'Estrie en compte maintenant 96.

À partir de l'indice combinant la défavorisation matérielle et sociale à l'échelle des communautés locales de la région basé sur les données du recensement 2011, le tableau de bord en développement des communautés a permis d'identifier des zones de vulnérabilité sur le territoire estrien (15/96 communautés), situées principalement dans les centre-villes de Sherbrooke, Granby et Magog (figure 1).

Figure 1

La défavorisation matérielle et sociale dans les communautés des villes de Magog, Sherbrooke et Granby, 2011



En matière de surveillance, ces zones servent maintenant à l'analyse de divers indicateurs se rapportant à l'état de santé et ses déterminants ainsi qu'à la consommation de services sous l'angle de la défavorisation matérielle et sociale.

Lors de la première édition du Tableau de bord des communautés de l'Estrie, outre les informations du recensement de Statistique Canada, les renseignements provenant de banques de données du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) (ex. : décès, hospitalisations) ou d'autres organismes (ex. : Sûreté du Québec, Direction de la protection de la jeunesse, etc.) ont d'ailleurs été compilées et analysées à cette échelle géographique. Le lecteur intéressé à en savoir plus sur le sujet est invité à consulter le numéro 12 du bulletin *Vision Santé publique* publié en mai 2014.

Au cours des prochaines années, différents indicateurs seront ajoutés ou mis à jour dans le cadre du système de surveillance des communautés estriennes. Les sections qui suivent font état

des données les plus récentes d'un nouvel indicateur de ce système de surveillance : le taux d'assistance sociale. Quel est l'intérêt d'examiner l'assistance sociale en santé publique? Elle est avant tout une politique sociale mise de l'avant au Québec visant entre autres à réduire les inégalités sociales. Cependant, dans le contexte du présent bulletin, l'assistance sociale est plutôt considérée comme un marqueur de la défavorisation matérielle qui est un des principaux déterminants sociaux de santé.

Les principaux objectifs poursuivis dans ce bulletin sont donc de :

1. Présenter un portrait statistique des prestataires de l'assistance sociale dans la région et à l'échelle locale.
2. Donner des exemples d'utilisation des données sous l'angle de l'action dans le milieu.
3. Examiner l'ampleur des inégalités sociales de santé (ISS) en comparant ces données en fonction d'indicateurs socio-économiques et géographiques.

La lutte aux inégalités sociales et de santé constitue l'une des priorités de la Direction de santé publique de l'Estrie. Les différentes données sur l'état de santé présentées sont donc abordées sous cet angle lorsque cette information est disponible. Pour ce faire, l'indice de défavorisation sociale et matérielle, qui a été développé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), est souvent utilisé. Cet indice est obtenu à partir de six indicateurs socioéconomiques issus du recensement. Les résultats ont été divisés en quintile (un quintile = 20 % de la population). Le quintile 1 représente la population la plus favorisée et inversement, le quintile 5 la plus défavorisée.

Les composantes matérielles de cet indice sont :

- Le ratio emploi/population chez les 15 ans ou plus.
- La proportion de personnes de 15 ans ou plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires.
- Le revenu moyen des personnes de 15 ans ou plus.

Les composantes sociales de cet indice sont :

- La proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules dans leur domicile.
- La proportion de personnes de 15 ans ou plus séparées, divorcées ou veuves.
- La proportion de familles monoparentales.

LE TAUX D'ASSISTANCE SOCIALE

Dans ce bulletin, le taux d'assistance sociale prend en compte les personnes^a (adultes et enfants) recevant une aide financière de l'un ou l'autre des programmes suivants du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec (MTESS) :

- Programme d'aide sociale.
- Programme de solidarité sociale.
- Programme alternative jeunesse.

^a Population âgée de 64 ans ou moins. Les prestataires de 65 ans ou plus sont toutefois inclus dans les statistiques produites par le MTESS. Historiquement, ce groupe représente moins de 1 % des prestataires.

À l'échelle de l'Estrie^b et des RLS

En 2016, le taux d'assistance sociale est plus important en Estrie que dans l'ensemble de la province (7,3 % c. 6,4 %), peu importe le sexe et le groupe d'âge (tableau 1). Dans la région, les hommes sont davantage touchés par ce programme d'aide que les femmes (7,7 % c. 6,8 %).

^b Toutes les données présentées dans ce bulletin concernent la région socio-sanitaire de l'Estrie telle qu'elle est définie depuis l'application de la Loi 10 modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, notamment par l'abolition des agences régionales.

Sur le plan géographique, des disparités sont observées. Les RLS d'Asbestos (10,4 %), de Sherbrooke (8,5 %), du Haut-Saint-François (7,8 %), de la Haute-Yamaska (7 %) et de la Pommeraie (6,9 %) affichent tous un taux d'assistance sociale plus élevé qu'à l'échelle du Québec. En Estrie, le RLS d'Asbestos demeure le territoire le plus touché par l'assistance sociale. À l'intérieur

même d'une ville comme Sherbrooke, des écarts importants sont notés entre les arrondissements. Par exemple, Fleurimont (11,4 %) et Mont-Bellevue (15,3 %) présentent des taux nettement plus élevés que les arrondissements de Brompton (4 %) et Rock Forest-Saint-Élie-Deauville (1,9 %).

Tableau 1
Prestataires de l'assistance sociale¹ selon le sexe, l'âge et le territoire de résidence, Estrie, Québec, mars 2016

		Prestataires (0-64 ans)		
		Personnes (n)	Taux d'assistance sociale ² (%)	Intervalle de confiance ³ (%)
Sexe	Homme	15 011	7,7 (+)	[7,6 - 7,9]
	Femme	12 749	6,8 (+)	[6,7 - 7,0]
Âge	17 ans ou moins	5 406	6,2 (+)	[5,9 - 6,4]
	18 à 64 ans	22 354	7,6 (+)	[7,5 - 7,8]
RLS	Pommerai	2 869	6,9 (+)	[6,6 - 7,2]
	Haute-Yamaska	5 760	7,0 (+)	[6,8 - 7,3]
	Memphrémagog	2 314	6,1	[5,8 - 6,4]
	Coaticook	653	4,4 (-)	[3,9 - 4,8]
	Sherbrooke	11 382	8,5 (+)	[8,3 - 8,7]
	Val Saint-François	1 276	5,2 (-)	[4,9 - 5,6]
	Asbestos	1 140	10,4 (+)	[9,7 - 11,3]
	Haut-Saint-François	1 416	7,8 (+)	[7,3 - 8,4]
	Granit	950	5,6 (-)	[5,1 - 6,1]
Arrondissements de Sherbrooke ⁴	Brompton	237	4,0 (-)	[3,3 - 4,7]
	Fleurimont	4 066	11,4 (+)	[10,9 - 11,9]
	Lennoxville	267	6,3	[5,3 - 7,2]
	Mont-Bellevue	4 455	15,3 (+)	[14,7 - 15,9]
	Rock Forest-Saint-Élie-Deauville	626	1,9 (-)	[1,7 - 2,1]
	Jacques-Cartier	1 609	6,1	[5,8 - 6,6]
Total Estrie		27 760	7,3 (+)	[7,2 - 7,4]
Ensemble du Québec		437 355	6,4	[6,4 - 6,4]

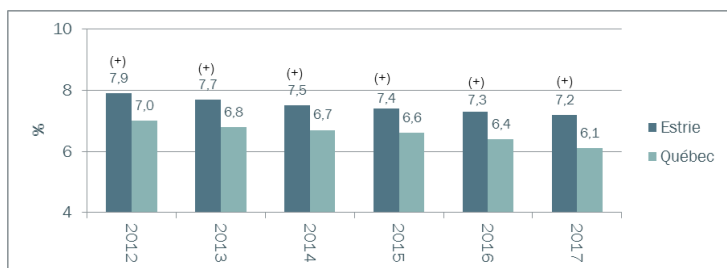
Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec (MTESS), statistiques mensuelles des trois programmes d'assistance sociale produites par la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

(+) (-) Statistiquement plus ou moins élevé que le reste du Québec ($p < 0,01$).

1. Programme d'aide sociale, Programme de solidarité sociale, Programme alternative jeunesse.
2. Taux bruts.
3. Bornes supérieures et inférieures des intervalles de confiance à 99 %.
4. La somme des six arrondissements de Sherbrooke ne correspond pas parfaitement à celle du RLS de Sherbrooke en raison de quelques valeurs manquantes sur le plan géographique.

De 2012 à 2017^c, le taux d'assistance sociale a diminué en Estrie et au Québec (figure 2). L'analyse de ces données dans le temps commande la prudence, car elles sont très sensibles aux politiques et aux réglementations régissant les programmes d'assistance sociale du MTESS. Dans ce contexte, une baisse du nombre de prestataires dans une communauté ne signifie pas nécessairement une diminution de la pauvreté dans ce territoire. L'Observatoire de la pauvreté et des inégalités au Québec mentionne d'ailleurs dans son état de situation sur la pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : « *Côté pauvreté, tous les indicateurs retenus démontrent qu'après une certaine amélioration de la situation au milieu des années 2000, les taux de pauvreté ont recommencé à augmenter. Cela fait en sorte que la « photo » de 2002 et celle de 2011 sont pour ainsi dire identiques.* »^d

Figure 2
Taux d'assistance sociale^{1, 2}, Estrie, Québec, mars 2012 à mars 2017



Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec (MTESS), statistiques mensuelles des trois programmes d'assistance sociale produites par la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

(+) Statistiquement plus élevé que le reste du Québec ($p < 0,01$).

1. Programme d'aide sociale, Programme de solidarité sociale, Programme alternative jeunesse.
2. Taux bruts.

Ce que les chiffres nous disent pour l'action dans le milieu

- Les données de la figure 2 indiquent que le taux d'assistance sociale a diminué en Estrie et au Québec, de 2012 à 2017. Dans les faits, est-ce que les partenaires des RLS et les citoyens de leur territoire ont remarqué cette baisse? Ont-ils plutôt constaté que les taux de pauvreté sont demeurés à peu près identiques ou qu'ils ont augmenté, comme l'a constaté l'Observatoire de la pauvreté et des inégalités au Québec?
- Dans un milieu où le taux d'assistance sociale aurait diminué sans que la pauvreté en fasse autant, les acteurs d'un RLS pourraient être amenés à se poser ce genre de questions : est-ce que les partenaires et citoyens du RLS ont remarqué des impacts sur la population? Ont-ils mis de l'avant des actions concertées pour soutenir, par exemple, les personnes qui n'ont plus droit à l'aide financière de dernier recours? Se sentent-ils concernés et mobilisés par la réforme de l'aide sociale en cours (projet de loi 70) qui pourrait diminuer les prestations de citoyens qui peinent à couvrir leurs besoins de base? Font-ils des liens entre l'accès à l'aide sociale et les inégalités sociales de santé qui touchent leur territoire?

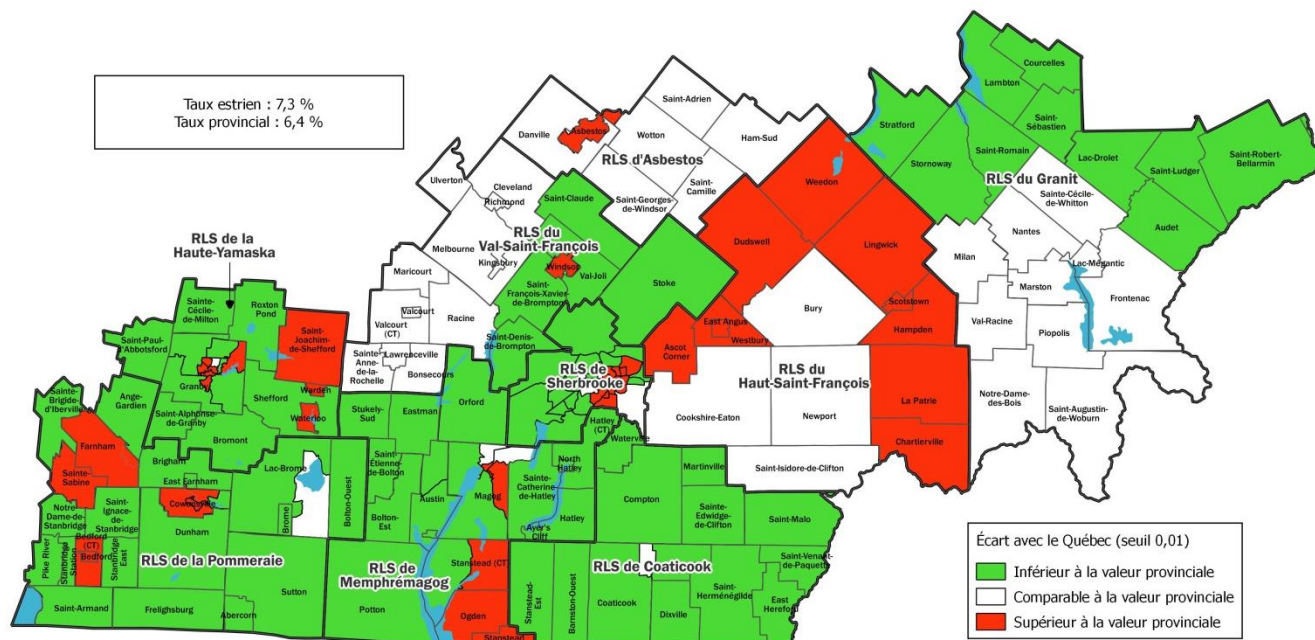
À l'échelle des communautés locales

La figure 3 illustre les taux d'assistance sociale dans chacune des communautés estriennes. Le tiers des communautés (32 sur 96) présentent un taux plus important que celui du Québec. Près de la moitié de ces communautés (15 sur 32) figurent parmi les plus défavorisées sur le plan social et matériel (indice de Pampalon). Des données se rapportant plus spécifiquement à ces 15 zones géographiques sont présentées aux tableaux 2 et 3. Un autre constat est qu'il y a aussi beaucoup de communautés dont le taux est inférieur, notamment la partie ouest du territoire estrien. Autrement dit, l'Estrie se distingue soit favorablement, soit défavorablement par rapport au Québec. Par ailleurs, des statistiques détaillées sur l'ensemble des communautés peuvent être consultées en annexe (tableau A1).

^c Comme les plus récentes statistiques de 2017 sur l'assistance sociale n'étaient pas disponibles à l'échelle des communautés estriennes, ce sont plutôt celles de l'année précédente qui ont été analysées de façon détaillée dans ce bulletin. En annexe, le tableau A2 présentant quelques données de 2017 démontre toutefois que les statistiques de 2016 et 2017 sont plutôt comparables d'une année à l'autre à l'échelle de l'Estrie (tableau 1).

^d Observatoire de la pauvreté et des inégalités du Québec. (2016). « La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : état de situation 2013 », page 14.

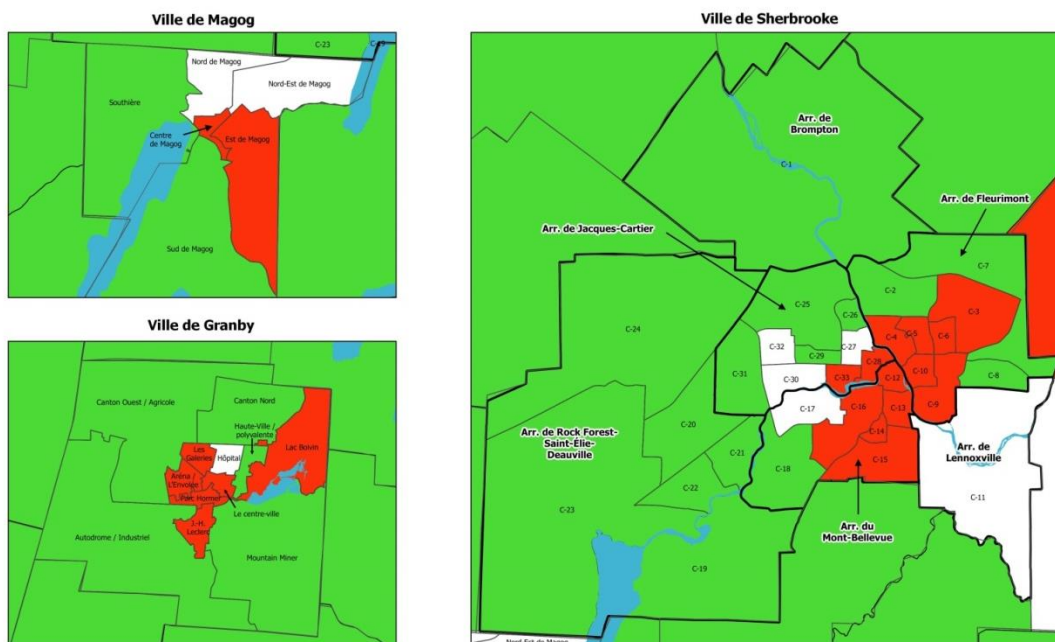
Figure 3
Taux d'assistance sociale^{1,2} selon la communauté de résidence, Estrie, mars 2016



1. Programme d'aide sociale, Programme de solidarité sociale, Programme alternative jeunesse.
2. Taux bruts.

Par ailleurs, la majorité des communautés dont le taux d'assistance sociale est supérieur à la moyenne provinciale se retrouvent dans les villes de Sherbrooke (13 sur 32) et de Granby (6 sur 32) (figure 4). Les autres villes fortement touchées sont Magog, Cowansville et Asbestos.

Figure 4
Taux d'assistance sociale^{1,2} dans les communautés des villes de Magog, Sherbrooke et Granby, Estrie, mars 2016



1. Programme d'aide sociale, Programme de solidarité sociale, Programme alternative jeunesse.
2. Taux bruts.

Les 15 communautés les plus défavorisées sur le plan matériel et social représentent 15,6 % de la population estrienne âgée de moins de 65 ans. Ces mêmes communautés regroupent toutefois 39,7 % des bénéficiaires de l'assistance sociale de la région (tableau 2). Chacune des communautés de ce groupe affiche un taux d'assistance sociale supérieur au taux québécois. Il existe toutefois des disparités entre certaines communautés parmi ce groupe.

En Estrie, c'est dans la communauté du Centre-Ville de Sherbrooke qu'on retrouve la plus forte proportion de personnes bénéficiant de l'assistance sociale, soit près de 3 personnes sur 10 (28,4 %). Fait à noter, à quelques minutes de marche de cette communauté, on peut se retrouver dans une autre communauté dont le portrait est complètement différent. Celle d'Hélène-Boullé qui détient le plus faible taux d'assistance sociale en Estrie (1 %) en est un bon exemple.

Le groupe des communautés les plus défavorisées sur le plan matériel et social présente un taux d'assistance sociale environ 7 fois plus important que celui des communautés les plus avantagées (18,6 % c. 2,7 %) et 2,5 fois plus élevé que la moyenne estrienne (18,6 % c. 7,3 %).

La répartition des bénéficiaires selon le sexe varie selon le lieu de résidence, laissant entrevoir des réalités sociales fort différentes. Par exemple, alors que les bénéficiaires de sexe féminin sont majoritaires dans des communautés comme l'Aréna / L'Envolée à Granby (53,9 %) et des Jardins-Fleuris (52,6 %) à Sherbrooke, environ les deux tiers des bénéficiaires sont des hommes dans d'autres comme celles du Pin-Solitaire (66,6 %) et du Centre-Ville (65,5 %) dans la municipalité sherbrookoise.

Tableau 2
Prestataires de l'assistance sociale¹ selon le niveau de défavorisation matérielle et sociale de la communauté de résidence, Estrie, Québec, mars 2016

		Prestataires (0-64 ans)		
		Personnes (n)	Taux d'assistance sociale ² (%)	Proportion d'hommes (%)
Communautés les plus défavorisées en Estrie	Aréna / L'Envolée (Granby)	609	9,3 (+)	46,1
	Les Galeries (Granby)	268	9,5 (+)	53,7
	Centre de Magog	382	14,9 (+)	53,7
	Asbestos	745	15,0 (+)	51,9
	de Sainte-Jeanne-d'Arc (Sherbrooke)	1 002	17,5 (+)	52,1
	du Pin-Solitaire (Sherbrooke)	380	18,9 (+)	66,6
	de Saint-Michel (Sherbrooke)	834	18,9 (+)	55,3
	Cowansville	387	19,8 (+)	52,2
	Parc Horner (Granby)	939	19,9 (+)	54,4
	des Grands-Monts (Sherbrooke)	825	20,7 (+)	49,8
	de Saint-Jean-Baptiste (Sherbrooke)	788	21,1 (+)	57,7
	des Jardins-Fleuris (Sherbrooke)	912	22,3 (+)	47,4
	de l'Immaculée-Conception (Sherbrooke)	1 132	23,4 (+)	54,6
	Le Centre-Ville (Granby)	980	24,0 (+)	55,3
	du Centre-Ville (Sherbrooke)	834	28,4 (+)	65,5
Total des communautés les plus défavorisées (n=15)	11 017	18,6 (+)	54,2	
Total des communautés les plus favorisées (n=24)	2 366	2,7 (-)	57,4	
Ensemble de l'Estrie (96 communautés)	27 760	7,3 (+)	54,0	
Province de Québec	437 355	6,4	53,0	

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec (MTESS), statistiques mensuelles des trois programmes d'assistance sociale produites par la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

(+) (-) Statistiquement plus ou moins élevé que le reste du Québec ($p < 0,01$).

1. Programme d'aide sociale, Programme de solidarité sociale, Programme alternative jeunesse.
2. Taux bruts.

Ce que les chiffres nous disent pour l'action dans le milieu

- Les données présentées dans le tableau 2 peuvent permettre entre autres à un organisateur communautaire ou à des partenaires d'un RLS de mieux cibler les interventions auprès des groupes les plus vulnérables. Par exemple, à Sherbrooke, la proportion d'hommes touchés par la pauvreté est nettement plus importante dans les communautés du Centre-Ville (arrondissement du Mont-Bellevue) et du Pin-Solitaire (arrondissement de Fleurimont). Les actions dans ces milieux ont donc tout avantage à tenir compte de cette spécificité.
- Les taux particulièrement élevés d'assistance sociale dans les communautés les plus désavantagées sur le plan socioéconomique démontrent encore une fois l'importance d'agir dans ces milieux et la pertinence de l'indice de défavorisation matérielle et sociale comme outil pour mieux orienter les actions auprès des groupes qui en ont davantage besoin.

Sans grande surprise, comparativement à la moyenne régionale ou à l'ensemble des communautés les plus favorisées, les taux d'assistance sociale sont nettement plus élevés dans les communautés défavorisées, peu importe le groupe d'âge considéré (tableau 3). Par ailleurs, l'analyse de ces taux selon l'âge et la défavorisation sociale et matérielle permet également de faire ressortir des réalités sociales diversifiées à l'échelle des communautés. Par exemple, alors que 6,2 % des jeunes de moins de 18 ans sont touchés par l'assistance sociale de l'un ou l'autre de leurs parents dans l'ensemble de l'Estrie, cette proportion représente un peu plus d'un jeune sur quatre dans des communautés de Sherbrooke comme celle de l'Immaculée-Conception (28,1 %), des Grands-Monts (27,4 %) et des Jardins-Fleuris (26,2 %). En ce qui a trait aux personnes âgées de 50 à 64 ans, environ une personne sur deux (52,2 %) bénéficie de l'assistance sociale dans une communauté comme celle de Centre-Ville de Sherbrooke comparativement à une moyenne estrienne de 8,4 % parmi cette cohorte.

Tableau 3

Taux d'assistance sociale¹ par groupe d'âge selon le niveau de défavorisation matérielle et sociale de la communauté de résidence, Estrie, mars 2016

		Taux d'assistance sociale (%) ²				
		0-17 ans	18-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-64 ans
Communautés les plus défavorisées en Estrie	Aréna/L'Envolée (Granby)	11,9	8,5	10,4	8,1	8,3
	Les Galeries (Granby)	9,5	5,8	14,5	11,8	9,1
	Centre de Magog	11,7	11,0	13,7	13,3	19,8
	Asbestos	13,3	17,1	15,2	16,2	14,9
	de Sainte-Jeanne-d'Arc (Sherbrooke)	20,4	11,0	12,4	22,9	24,0
	du Pin-Solitaire (Sherbrooke)	14,4	11,3	19,7	31,3	26,4
	de Saint-Michel (Sherbrooke)	19,2	12,8	16,3	26,6	22,7
	Cowansville	19,7	15,9	18,4	17,7	24,6
	Parc Horner (Granby)	22,5	14,5	17,5	23,8	21,5
	des Grands-Monts (Sherbrooke)	27,4	10,8	19,3	23,6	30,5
	de Saint-Jean-Baptiste (Sherbrooke)	15,4	17,2	21,8	24,0	24,6
	des Jardins-Fleuris (Sherbrooke)	26,2	14,1	19,9	26,8	26,8
	de l'Immaculée-Conception (Sherbrooke)	28,1	17,8	22,3	24,9	26,4
	Le Centre-Ville (Granby)	21,0	17,3	22,7	26,1	29,5
	du Centre-Ville (Sherbrooke)	19,8	12,7	27,1	41,9	52,2
Total des communautés les plus défavorisées (n=15)		19,1	13,0	17,6	21,6	22,1
Total des communautés les plus favorisées (n=24)		2,0	3,7	2,7	2,7	2,8
Total Estrie (96 communautés)		6,2	7,0	6,9	7,5	8,4

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec (MTESS), statistiques mensuelles des trois programmes d'assistance sociale produites par la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

1. Programme d'aide sociale, Programme de solidarité sociale, Programme alternative jeunesse.
2. Taux bruts.

Ce que les chiffres nous disent pour l'action dans le milieu

- Les taux d'assistance sociale par groupe d'âge au tableau 3 permettent également de mieux cibler les actions auprès des groupes les plus désavantagés sur le plan socioéconomique. Par exemple, les statistiques se rapportant au centre-ville de Sherbrooke indiquent clairement l'importance d'intervenir auprès de la population âgée entre 40 et 64 ans dans cette communauté.
- Toujours à Sherbrooke, les taux d'assistance sociale particulièrement importants observés parmi les personnes âgées de moins de 18 ans dans les communautés des Jardins-Fleuris (arrondissement de Fleurimont), de l'Immaculée-Conception et des Grands-Monts (arrondissement du Mont-Bellevue) font état d'une proportion élevée d'enfants vivant dans des conditions socioéconomiques difficiles. C'est un indicateur de plus pour justifier la poursuite et l'intensification dans ces trois milieux des actions communautaires ciblant ces jeunes et leurs familles.
- On remarque aussi que les communautés de l'Immaculée-Conception (Sherbrooke) et du Centre-ville (Granby) se situent parmi les rangs les plus élevés en ce qui a trait à chacun des groupes d'âge. Ces indicateurs fournissent un argument de plus en faveur d'actions intersectorielles ou intergénérationnelles en soutien à la solidarité et à l'inclusion sociale.

La répartition des prestataires adultes selon le niveau de scolarité

En Estrie comme dans l'ensemble de la province, environ six bénéficiaires adultes sur dix possèdent un niveau de scolarité équivalant tout au plus à un quatrième secondaire (tableau 4). Dans la région, les bénéficiaires adultes de sexe masculin sont plus nombreux que ceux de sexe féminin à ne pas détenir un diplôme de cinquième secondaire (63,3 % c. 56,6 %).

Tableau 4

Répartition des prestataires adultes de l'assistance sociale¹ selon la durée cumulative de l'aide de dernier recours, Estrie, Québec, mars 2016

Cumul d'années		Prestataires adultes		
		Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)
Estrie	4 ^e secondaire ou moins	63,3	56,6	60,3
	5 ^e secondaire	25,1	30,4	27,4
	Collégial	6,5	7,8	7,1
	Universitaire	5,1	5,2	5,2
	Total	100,0	100,0	100,0
Québec	4 ^e secondaire ou moins	59,7	56,9	58,4
	5 ^e secondaire	25,4	27,6	26,4
	Collégial	7,7	8,5	8,1
	Universitaire	7,2	7,0	7,1
	Total	100,0	100,0	100,0

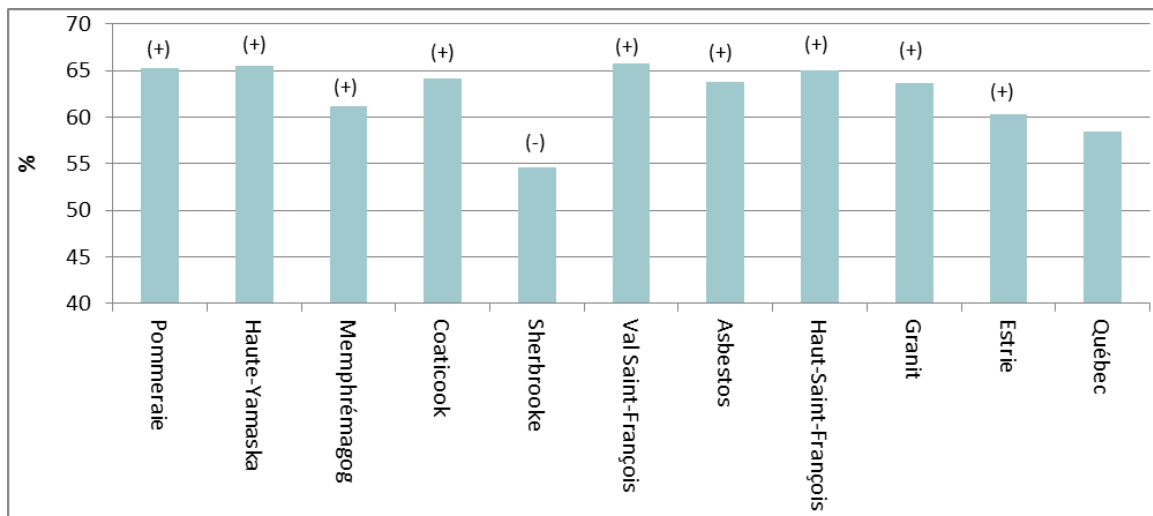
Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec (MTESS), statistiques mensuelles des trois programmes d'assistance sociale produites par la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

1. Programme d'aide sociale, Programme de solidarité sociale, Programme alternative jeunesse.
2. Taux bruts.

Toujours en ce qui a trait à la proportion de prestataires faiblement scolarisés, c'est dans les RLS de Val Saint-François (65,7 %), de la Haute-Yamaska (65,5 %), de la Pommeraie (65,3 %) et du Haut-Saint-François (65 %) que l'écart avec la moyenne québécoise est le plus important (58,5 %) (figure 5). En Estrie, seule la ville de Sherbrooke présente une proportion inférieure à celle du Québec à ce chapitre. Autrement dit, les prestataires de l'assistance sociale de cette ville sont, dans l'ensemble, un peu plus scolarisés que ceux des autres territoires de RLS de la région.

Figure 5

Proportion des prestataires adultes de l'assistance sociale¹ possédant un niveau de scolarité équivalent à un secondaire IV ou moins, réseaux locaux de services (RLS), Estrie, Québec, mars 2016



Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec (MTESS), statistiques mensuelles des trois programmes d'assistance sociale produites par la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

(+) (-) Statistiquement plus ou moins élevé que le reste du Québec (p < 0,05).

1. Programme d'aide sociale, Programme de solidarité sociale, Programme alternative jeunesse.

La répartition des prestataires adultes selon le cumul d'années d'aide financière reçue

En Estrie comme à l'échelle provinciale, près de huit prestataires adultes sur dix bénéficient d'un programme d'assistance sociale depuis au moins quatre années (tableau 5). Par ailleurs, un peu plus de la moitié des prestataires adultes de la région cumulent l'aide de dernier recours depuis dix ans ou plus. Dans l'ensemble du Québec, cette donnée est comparable.

Tableau 5

Répartition des prestataires adultes de l'assistance sociale¹ selon la durée cumulative de l'aide de dernier recours, Estrie, Québec, mars 2016

Cumul d'années		Prestataires adultes		
		Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)
Estrie	Moins d'un an	7,0	6,7	6,8
	12 à 47 mois	14,6	14,9	14,7
	48 à 119 mois	23,0	21,2	22,3
	10 ans ou plus	55,4	57,2	56,2
	Total	100,0	100,0	100,0
Québec	Moins d'un an	6,9	6,6	6,8
	12 à 47 mois	15,8	15,2	15,5
	48 à 119 mois	22,9	21,4	22,2
	10 ans ou plus	54,4	56,8	55,5
	Total	100,0	100,0	100,0

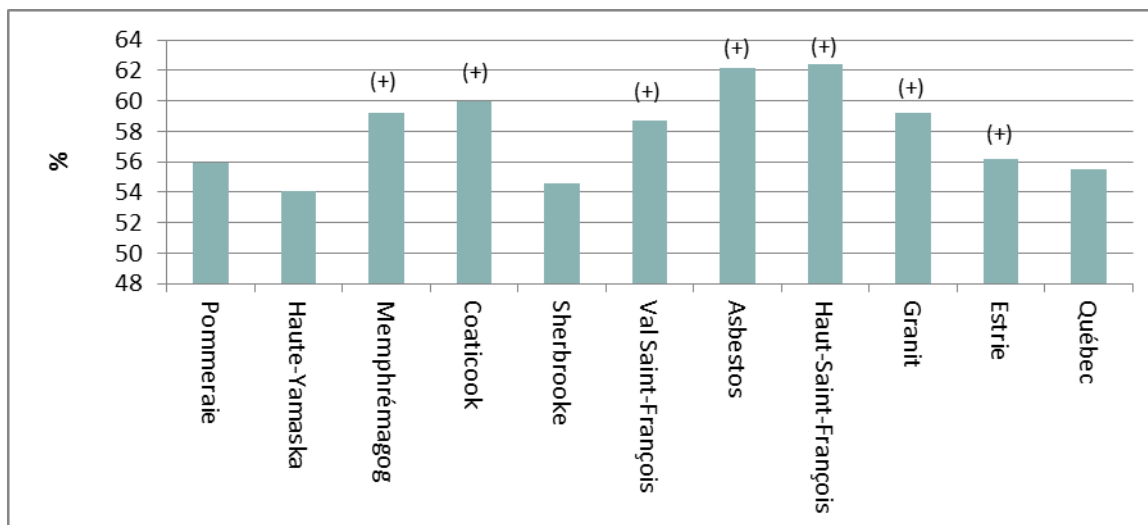
Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec (MTESS), statistiques mensuelles des trois programmes d'assistance sociale produites par la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

1. Programme d'aide sociale, Programme de solidarité sociale, Programme alternative jeunesse.

Comparativement au Québec (55,5 %), les bénéficiaires adultes recevant de l'assistance sociale depuis dix ans ou plus sont statistiquement plus nombreux dans les RLS du Haut-Saint-François (62,4 %), d'Asbestos (62,2 %), de Coaticook (60 %), de Memphrémagog (59,2 %), du Granit (59,2 %) et de Val Saint-François (58,7 %) (figure 6).

Figure 6

Proportion des prestataires adultes de l'assistance sociale¹ cumulant 10 ans ou plus d'aide de dernier recours, réseaux locaux de services (RLS), Estrie, Québec, mars 2016



Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec (MTESS), statistiques mensuelles des trois programmes d'assistance sociale produites par la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

(+) Statistiquement plus élevé que le reste du Québec ($p < 0,05$).

1. Programme d'aide sociale, Programme de solidarité sociale, Programme alternative jeunesse.

Ce que les chiffres nous disent pour l'action dans le milieu

- Les données de la figure 6 nous révèlent les milieux dans lesquels les bénéficiaires de longue date se retrouvent en plus forte proportion. À ce chapitre, les bénéficiaires des RLS d'Asbestos (62,2 %) et du Haut-Saint-François (62,4 %) se démarquent nettement de ceux d'autres territoires tels que les RLS de Sherbrooke (54,6 %), de la Haute-Yamaska (54,1 %) et de la Pommeraiie (55,9 %). Il s'agit d'une indication de la présence d'une certaine pauvreté chronique dans ces milieux. Cette particularité a tout avantage à être prise en compte lorsque des interventions sont posées dans ces communautés auprès de groupes vulnérables.
- La figure 6 permet également de constater que cette pauvreté chronique pouvant être vécue par les bénéficiaires de longue date est davantage présente dans les RLS en milieux ruraux que dans les RLS en milieu urbain. Il est suggéré que les programmes de subvention des Pactes ruraux de ces RLS en tiennent compte.
- Les territoires urbains de la Haute-Yamaska et de Sherbrooke ont moins de prestataires de longue date. Il serait intéressant d'entendre l'analyse des acteurs locaux de ces territoires afin de mieux comprendre cette différence par rapport aux territoires ruraux. Il est possible que des stratégies d'inclusion sociale gagnantes y aient été mises de l'avant et dans ce cas, celles-ci auraient avantage à être diffusées dans les autres territoires de l'Estrie. Par ailleurs, il est également possible que ce taux plus bas soit lié à des contraintes qui ont eu pour effet de diminuer l'accès à l'aide de dernier recours. Chose certaine, la situation des bénéficiaires de longue date mérite non seulement des actions intersectorielles, mais aussi des analyses intersectorielles permettant de bien interpréter la pauvreté selon le territoire où elle frappe.

La répartition des prestataires selon la situation familiale

En Estrie près de six bénéficiaires de l'assistance sociale sur dix (59,6 %) vivent seuls. Au Québec, cette situation est légèrement inférieure (58,2 %). Dans la région, une plus forte proportion de personnes seules est observée parmi les bénéficiaires de sexe masculin comparativement à ceux de sexe féminin (67,5 % c. 50,3 %) (tableau 6). La même observation est faite à l'échelle de la province. Cet écart entre les sexes est relativement stable dans le temps (données non présentées).

Toujours parmi les bénéficiaires de l'assistance sociale, la proportion de familles monoparentales est deux fois plus élevée parmi la population féminine que chez la population masculine (28,5 % c. 14,8 %) en Estrie. Dans l'ensemble du territoire québécois, on fait un constat similaire.

Tableau 6
Répartition des prestataires de l'assistance sociale¹ selon la situation familiale, Estrie, Québec, mars 2016

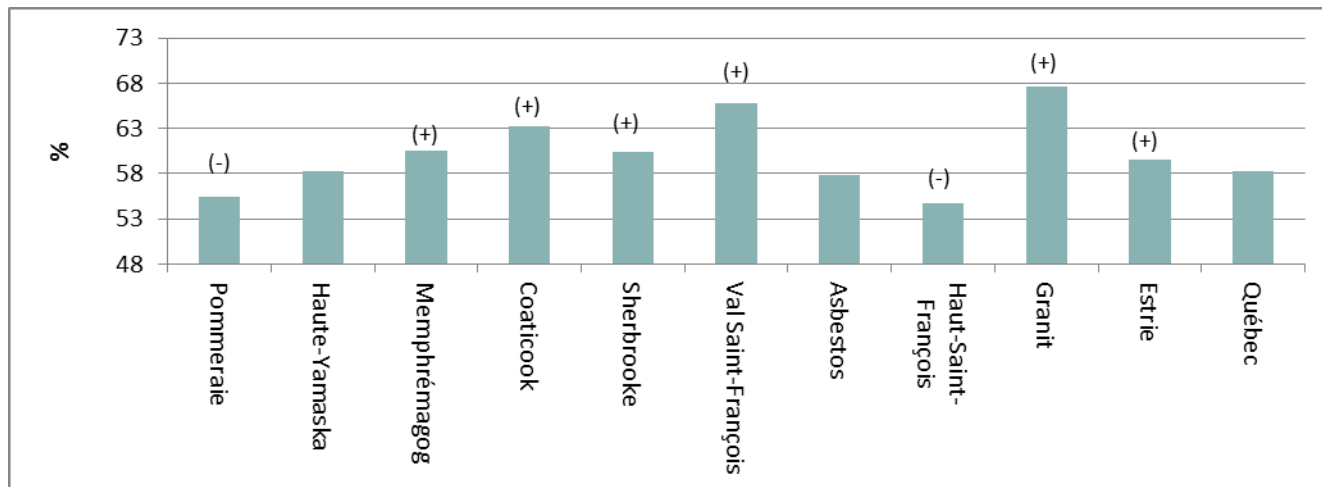
Situation familiale		Prestataires (0 à 64 ans)		
		Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)
Estrie	Personne seule	67,5	50,3	59,6
	Famille monoparentale	14,8	28,5	21,1
	Couple sans enfant	5,2	6,1	5,6
	Couple avec enfant(s)	12,5	14,9	13,6
	Autre ²	0,0	0,2	0,1
	Total	100,0	100,0	100,0
Québec	Personne seule	66,4	49,0	58,2
	Famille monoparentale	15,5	30,8	22,7
	Couple sans enfant	4,8	5,5	5,1
	Couple avec enfant(s)	13,1	14,4	13,7
	Autre ²	0,2	0,3	0,3
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec (MTESS), statistiques mensuelles des trois programmes d'assistance sociale produites par la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

1. Programme d'aide sociale, Programme de solidarité sociale, Programme alternative jeunesse.
2. Conjoint d'étudiant ou situation familiale inconnue.

La répartition des prestataires selon le statut familial varie selon les territoires. Par exemple, comparativement à la moyenne provinciale (58,2 %), c'est dans les RLS du Granit (67,6 %) et de Val Saint-François (65,8 %) que la proportion de personnes seules est la plus élevée (figure 7).

Figure 7
Proportion des prestataires de l'assistance sociale¹ vivant seules, réseaux locaux de services (RLS), Estrie, Québec, mars 2016



Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec (MTESS), statistiques mensuelles des trois programmes d'assistance sociale produites par la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

(+) (-) Statistiquement plus ou moins élevé que le reste du Québec (p < 0,05).

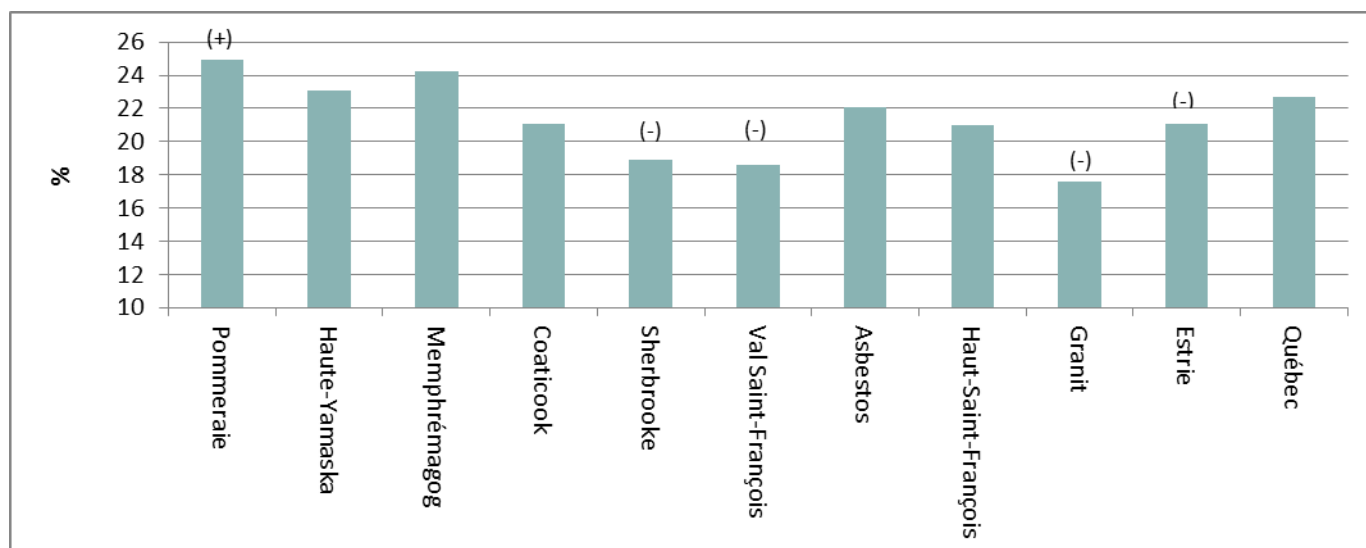
1. Programme d'aide sociale, Programme de solidarité sociale, Programme alternative jeunesse.

Ce que les chiffres nous disent pour l'action dans le milieu

- Les données de la figure 7 illustrent une autre caractéristique des bénéficiaires de l'assistance sociale soit la proportion d'entre eux vivant seules. À ce sujet, certains territoires tels que le RLS de Val Saint-François (65,8 %) et du Granit (67,6 %) se distinguent d'autres comme ceux du Haut-Saint-François (54,7 %) et de la Pommeraiie (55,4 %). Les gens vivant seuls dans un contexte socioéconomique précaire sont souvent vulnérables. Par exemple, on peut penser ici à bon nombre de femmes âgées laissées souvent à elles-mêmes dans des conditions de vie difficiles avec peu de ressources financières. Ces statistiques peuvent aider les intervenants à mieux adapter leurs actions dans ces milieux auprès de groupes vulnérables.
- Ces données peuvent amener les partenaires des RLS à réfléchir aux ressources en place sur leur territoire pour soutenir les personnes vivant seules, comme les ressources favorisant l'inclusion sociale ou les ressources d'aide en santé mentale ou pour les aînés.

Également, la proportion de bénéficiaires faisant partie d'une famille monoparentale est plus importante dans des RLS comme celui de la Pommeraiie (24,9 %) et de Memphrémagog (24,2 %) en comparaison à ceux du Granit (17,6 %), de Sherbrooke (18,9 %) et de Val Saint-François (18,6 %) (figure 8).

Figure 8
Proportion des prestataires de l'assistance sociale¹ faisant partie d'une famille monoparentale, réseaux locaux de services (RLS), Estrie, Québec, mars 2016



Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec (MTESS), statistiques mensuelles des trois programmes d'assistance sociale produites par la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

(+) (-) Statistiquement plus ou moins élevé que le reste du Québec (p < 0,05).

1. Programme d'aide sociale, Programme de solidarité sociale, Programme alternative jeunesse.

Ce que les chiffres nous disent pour l'action dans le milieu

- Les données de la figure 8 peuvent amener les partenaires des RLS ayant un taux élevé d'assistance sociale chez les familles monoparentales à réfléchir aux ressources en place sur leur territoire pour soutenir ces familles, par exemple en termes de logement, de répit, de transport, de lieux de socialisation, etc.
- De façon plus globale, les données des figures 5, 6, 7 et 8 illustrent la proportion des prestataires de l'assistance sociale en lien avec des facteurs de vulnérabilité (niveau de scolarité, bénéficiaires de longue date, personnes vivant seules et familles monoparentales). Les territoires de RLS de Memphrémagog, de Coaticook, de Val Saint-François et du Granit affichent des proportions de bénéficiaires qui sont plus élevées que la moyenne provinciale pour trois de ces quatre facteurs de vulnérabilité. Ces informations peuvent certainement contribuer à mobiliser les partenaires de ces RLS autour des inégalités sociales de santé et à conscientiser leurs décideurs respectifs quant à la nécessité de soutenir les populations vulnérables.

CONCLUSION

En Estrie, le système de surveillance à l'échelle des communautés estriennes est déjà bien implanté et il va continuer à se développer dans les années à venir. Les données générées par ce type de système permettent de constituer un portrait plus fin de l'état de santé de la population estrienne et de ses déterminants.

De leur côté, les données sur le taux d'assistance sociale nous en apprennent un peu plus sur certaines communautés de la région. Également, ces données font ressortir certaines inégalités sociales sur le plan géographique comparativement à la moyenne provinciale, notamment :

- un taux d'assistance sociale plus élevé dans les RLS de la Pommeraie, de la Haute-Yamaska, du Haut-Saint-François, de Sherbrooke et d'Asbestos;
- le RLS d'Asbestos comme celui le plus touché par l'assistance sociale en Estrie;
- une proportion marquée de personnes seules parmi les prestataires dans les RLS du Granit et de Val Saint-François;
- davantage de prestataires adultes faiblement scolarisés dans les RLS de Val Saint-François, de la Haute-Yamaska, de la Pommeraie et du Haut-Saint-François;
- une proportion nettement plus importante de bénéficiaires adultes cumulant de l'assistance sociale depuis dix ans ou plus en milieu rural (RLS d'Asbestos et du Haut-Saint-François);
- une proportion statistiquement plus grande de familles monoparentales parmi les prestataires du RLS de la Pommeraie;
- les prestataires de l'assistance sociale des RLS de Memphrémagog, de Coaticook, de Val Saint-François et du Granit présentent des proportions de bénéficiaires plus élevées que la moyenne provinciale pour trois de ces quatre facteurs de vulnérabilité : le niveau de scolarité, les bénéficiaires de longue date, les personnes vivant seules et les familles monoparentales.

Plus spécifiquement à l'échelle des communautés, d'autres inégalités sociales ont été soulevées :

- le tiers des communautés présentent un taux plus important qu'au Québec;
- la majorité des communautés dont le taux d'assistance sociale est supérieur à la moyenne provinciale se retrouvent dans les villes de Sherbrooke et de Granby;
- la communauté du Centre-Ville de Sherbrooke connaît le plus fort taux de personnes bénéficiant de l'assistance sociale en Estrie;
- les 15 communautés les plus défavorisées sur le plan matériel et social représentent 15,6 % de la population estrienne âgée de moins de 65 ans alors que celles-ci regroupent 4 bénéficiaires sur 10 dans la région;

- le groupe des 15 communautés les plus défavorisées sur le plan matériel et social présente un taux d'assistance sociale environ 7 fois plus important que celui des communautés les plus avantagées et 2,5 fois plus élevé que la moyenne estrienne.

Bref, l'indice de défavorisation matérielle et sociale demeure un outil précieux pour la surveillance des inégalités sociales de santé. Il permet entre autres de mieux connaître les zones de vulnérabilité sur le territoire estrien. Les données sur l'assistance sociale présentées dans ce numéro démontrent encore une fois l'importance de maintenir la surveillance des inégalités sociales de santé en Estrie. Ces données permettent de raffiner notre connaissance sur la façon dont peut se vivre la pauvreté dans les communautés de la région. Les partenaires des RLS estriens et les tables de concertation locales peuvent ainsi être mieux outillés pour représenter et mobiliser les citoyens au sein d'actions communautaires. Des activités de santé publique peuvent également contribuer à réduire les effets des inégalités, qu'il s'agisse d'actions visant à agir en amont sur les déterminants sociaux de la santé ou d'interventions préventives (individuelles ou environnementales) auprès de certains groupes plus vulnérables de la population. Pour avoir plus d'impact, les interventions pour améliorer l'état de santé de la population estrienne se doivent toutefois d'être multisectorielles.

Rédaction

Michel Des Roches, M.Sc.

Équipe des services spécialisés, volet Surveillance

Direction de santé publique de l'Estrie

Richard Caron, organisateur communautaire

Services d'actions communautaires, RLS de Memphrémagog

Direction de santé publique de l'Estrie

Collaboration

D^{re} Linda Pinsonneault, M.D., M.Sc., FRCPC

Cogestionnaire médicale, Direction de santé publique de l'Estrie

Directrice, DSSC, FMSS, Université de Sherbrooke

D^{re} Mélissa Généreux, M.D., M.Sc., FRCPC

Directrice, Direction de santé publique de l'Estrie

Chef de département, DSPC du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Professeure agrégée, DSSC, FMSS, Université de Sherbrooke

ISSN 2369-5625

ANNEXE

Ce que les chiffres nous disent pour l'action dans le milieu

- Les données détaillées du tableau A1 fournissent des informations permettant d'en connaître un peu plus sur les territoires désavantagés sur le plan socioéconomique ainsi que sur les écarts qui se retrouvent dans le milieu entre les différentes communautés. Par exemple, dans le RLS de Memphrémagog, les données identifient clairement les communautés dont le taux d'assistance sociale est plus élevé, à savoir le Centre de Magog (14,9 %), l'Est de Magog (11,7 %) et Stanstead (9,2 %). Ces taux se classent parmi les 25 taux les plus élevés de la région. À l'opposé, des communautés comme celles de Southière (2,4 %) et d'Orford (1,6 %) affichent des taux parmi les plus bas de l'Estrie.
- Le tiers des communautés de l'Estrie (32 sur 96) ont un taux d'assistance sociale supérieur à la moyenne provinciale. Cet indicateur peut être pertinent pour justifier la poursuite et l'intensification des actions communautaires dans ces milieux. Ces communautés se retrouvent en plus grand nombre dans les RLS de Sherbrooke (13) et de la Haute-Yamaska (7).

Tableau A1

Prestataires de l'assistance sociale¹ selon les 96 communautés de résidence, Estrie, Québec, mars 2016

Communautés	RLS	Prestataires adultes		
		Taux d'assistance sociale ² (%)	Écart avec le Québec ³	Rang ⁴
Cowansville	La Pommeraie	19,8	(+)	8
Bedford	La Pommeraie	10,7	(+)	20
Cowansville périphérie	La Pommeraie	9,9	(+)	21
Farnham / Sainte-Sabine	La Pommeraie	8,7	(+)	27
Lac-Brome	La Pommeraie	5,7	comparable	46
Banlieue de Bedford	La Pommeraie	4,6	(-)	53
Ange-Gardien / Sainte-Brigide	La Pommeraie	4,2	(-)	56
Sutton / Abercorn	La Pommeraie	4,0	(-)	59
Banlieue de Lac-Brome	La Pommeraie	3,7	(-)	64
Campagne Bromontoise	La Pommeraie	2,8	(-)	73
Campagne Frontalière	La Pommeraie	2,3	(-)	80
Sweetsburg	La Pommeraie	1,9	(-)	85
Le Centre-Ville (Granby)	Haute-Yamaska	24,0	(+)	2
Parc Horner (Granby)	Haute-Yamaska	19,9	(+)	7
Waterloo / Saint-Joachim / Warden	Haute-Yamaska	10,9	(+)	19
Lac Boivin (Granby)	Haute-Yamaska	9,5	(+)	22
Les Galeries (Granby)	Haute-Yamaska	9,5	(+)	22
Aréna / L'Envolée (Granby)	Haute-Yamaska	9,3	(+)	24
J.-H. Leclerc (Granby)	Haute-Yamaska	8,8	(+)	26
Hôpital (Granby)	Haute-Yamaska	7,6	comparable	33
Haute-Ville / Polyvalente (Granby)	Haute-Yamaska	4,7	(-)	52
Shefford	Haute-Yamaska	4,1	(-)	58
Mountain Miner (Granby)	Haute-Yamaska	3,8	(-)	63
Sainte-Cécile / Roxton Pond	Haute-Yamaska	3,7	(-)	64
Canton Ouest / Agricole (Granby)	Haute-Yamaska	3,3	(-)	69
Saint-Paul-d'Abbotsford	Haute-Yamaska	3,1	(-)	70

Communautés	RLS	Prestataires adultes		
		Taux d'assistance sociale ² (%)	Écart avec le Québec ³	Rang ⁴
Autodrome / Industriel (Granby)	Haute-Yamaska	3,0	(-)	71
Bromont	Haute-Yamaska	2,4	(-)	78
Saint-Alphonse-de-Granby	Haute-Yamaska	1,8	(-)	88
Canton Nord (Granby)	Haute-Yamaska	1,5	(-)	94
Centre de Magog	Memphrémagog	14,9	(+)	13
Est de Magog	Memphrémagog	11,7	(+)	15
Stanstead	Memphrémagog	9,2	(+)	25
Nord de Magog	Memphrémagog	7,3	comparable	34
Nord-Est de Magog	Memphrémagog	5,7	comparable	46
Vallée de la Missisquoi Sud	Memphrémagog	4,9	(-)	51
Sud de Magog	Memphrémagog	3,6	(-)	67
Vallée de la Missisquoi Nord	Memphrémagog	3,4	(-)	68
Massawippi	Memphrémagog	3,0	(-)	71
Southière	Memphrémagog	2,4	(-)	78
Orford	Memphrémagog	1,6	(-)	93
Coaticook Centre urbain	Coaticook	5,9	comparable	45
Coaticook Est	Coaticook	4,6	(-)	53
Coaticook Centre agricole	Coaticook	3,9	(-)	62
Coaticook Nord	Coaticook	2,8	(-)	73
Coaticook Ouest	Coaticook	2,0	(-)	83
du Centre-Ville (C-12)	Sherbrooke	28,4	(+)	1
de l'Immaculée-Conception (C-13)	Sherbrooke	23,4	(+)	3
des Jardins-Fleuris (C-6)	Sherbrooke	22,3	(+)	4
de Saint-Jean-Baptiste (C-10)	Sherbrooke	21,1	(+)	5
des Grands-Monts (C-14)	Sherbrooke	20,7	(+)	6
du Pin-Solitaire (C-4)	Sherbrooke	18,9	(+)	9
de Saint-Michel (C-5)	Sherbrooke	18,9	(+)	9
de Sainte-Jeanne-d'Arc (C-16)	Sherbrooke	17,5	(+)	11
du Vieux-Nord (C-28)	Sherbrooke	12,1	(+)	14
de Saint-Jean-de-Brébeuf (C-33)	Sherbrooke	11,7	(+)	15
de Lavigerie (C-9)	Sherbrooke	11,2	(+)	18
du Phare (C-15)	Sherbrooke	8,3	(+)	29
de Julien-Ducharme (C-3)	Sherbrooke	7,8	(+)	31
de Saint-Alphonse (C-27)	Sherbrooke	7,2	comparable	35
de l'Université (C-17)	Sherbrooke	6,6	comparable	38
de Saint-Boniface (Lionel-Groulx (C-30))	Sherbrooke	6,6	comparable	38
de Lennoxville (C-11)	Sherbrooke	6,3	comparable	41
d'André-Viger (C-32)	Sherbrooke	5,5	comparable	49

Communautés	RLS	Prestataires adultes		
		Taux d'assistance sociale ² (%)	Écart avec le Québec ³	Rang ⁴
de Laurentie (C-29)	Sherbrooke	5,2	(-)	50
de Beckett (C-25)	Sherbrooke	4,4	(-)	55
de Brompton (C-1)	Sherbrooke	4,0	(-)	59
de l'Aéroport (C-2)	Sherbrooke	2,8	(-)	73
de Boisjoli (C-21)	Sherbrooke	2,2	(-)	81
du Village-de-Rock Forest (C-22)	Sherbrooke	2,2	(-)	81
du Mi-Vallon (C-20)	Sherbrooke	2,0	(-)	83
des Châteaux (C-8)	Sherbrooke	1,9	(-)	85
de Sainte-Catherine (C-18)	Sherbrooke	1,9	(-)	85
de Desranleau (C-7)	Sherbrooke	1,8	(-)	88
de Chauveau (C-31)	Sherbrooke	1,8	(-)	88
de Saint-Élie (C-24)	Sherbrooke	1,8	(-)	88
de Deauville (C-23)	Sherbrooke	1,7	(-)	92
du Petit-Lac-Magog (C-19)	Sherbrooke	1,3	(-)	95
d'Hélène-Boullé (C-26)	Sherbrooke	1,0	(-)	96
Ville de Windsor	Val Saint-François	8,0	(+)	30
Richmond et région	Val Saint-François	6,3	comparable	41
Valcourt et région	Val Saint-François	5,6	comparable	48
Ceinture de Windsor	Val Saint-François	3,7	(-)	64
Stoke	Val Saint-François	2,8	(-)	73
Saint-Denis-de-Brompton	Val Saint-François	2,6	(-)	77
Asbestos	RLS d'Asbestos	15,0	(+)	12
Danville	RLS d'Asbestos	7,2	comparable	35
Village des Sources	RLS d'Asbestos	6,0	comparable	44
Le ciel étoilé (Zone Est)	Haut-Saint-François	11,7	(+)	15
Les lacs (Zone Dudswell-Weedon)	Haut-Saint-François	8,7	(+)	27
La Saint-François (Zone Nord-Ouest)	Haut-Saint-François	7,8	(+)	31
Les beaux vallons (Zone Sud)	Haut-Saint-François	6,3	comparable	41
Monts Mégantic et Gosford	RLS du Granit	7,1	comparable	37
Lac-Mégantic	RLS du Granit	6,5	comparable	40
Rivière-Chaudière	RLS du Granit	4,2	(-)	56
Parc de Frontenac	RLS du Granit	4,0	(-)	59
Ensemble de l'Estrie	-	7,3	(+)	-
Province de Québec	-	6,4	-	-

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec (MTESS), statistiques mensuelles des trois programmes d'assistance sociale produites par la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

1. Programme d'aide sociale, Programme de solidarité sociale, Programme alternative jeunesse.
2. Taux bruts.
3. (+) (-) Statistiquement plus ou moins élevé que le reste du Québec ($p < 0,01$).
4. Le premier rang correspond à la valeur la plus élevée observée parmi les 96 communautés locales. Les ex-aequo ont tous reçu le même rang, soit le rang le plus bas de la série de ces ex-aequos.

Tableau A2

Prestataires de l'assistance sociale¹ selon le sexe, l'âge et le territoire de résidence, Estrie, Québec, mars 2017

		Prestataires (0-64 ans)		
		Personnes (n)	Taux d'assistance sociale ² (%)	Intervalle de confiance ³ (%)
Sexe	Homme	14 793	7,6 (+)	[7,5 - 7,8]
	Femme	12 457	6,7 (+)	[6,5 - 6,8]
Âge	17 ans ou moins	5 323	6,0 (+)	[5,8 - 6,2]
	18 à 64 ans	21 927	7,5 (+)	[7,4 - 7,6]
RLS	Pommerai	2 770	6,7 (+)	[6,4 - 7,0]
	Haute-Yamaska	5 733	7,0 (+)	[6,7 - 7,2]
	Memphrémagog	2 203	5,8	[5,5 - 6,1]
	Coaticook	596	4,0 (-)	[3,6 - 4,4]
	Sherbrooke	11 328	8,5 (+)	[8,3 - 8,7]
	Val Saint-François	1 249	5,1 (-)	[4,8 - 5,5]
	Asbestos	1 084	10,0 (+)	[9,2 - 10,8]
	Haut-Saint-François	1 362	7,5 (+)	[7,0 - 8,1]
	Granit	925	5,5 (-)	[5,0 - 6,0]
Arrondissements de Sherbrooke ⁴	Brompton	ND	ND	ND
	Fleurimont	ND	ND	ND
	Lennoxville	ND	ND	ND
	Mont-Bellevue	ND	ND	ND
	Rock Forest-Saint-Élie-Deauville	ND	ND	ND
	Jacques-Cartier	ND	ND	ND
Total Estrie		27 250	7,2 (+)	[7,1 - 7,3]
Ensemble du Québec		419 527	6,1	[6,1 - 6,1]

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec (MTESS), statistiques mensuelles des trois programmes d'assistance sociale produites par la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

(+) (-) Statistiquement plus ou moins élevé que le reste du Québec ($p < 0,01$).

1. Programme d'aide sociale, Programme de solidarité sociale, Programme alternative jeunesse.
2. Taux bruts.
3. Bornes supérieures et inférieures des intervalles de confiance à 99 %.
4. En 2017, les données ne sont pas disponibles pour les arrondissements du RLS de Sherbrooke et à l'échelle des territoires des 96 communautés locales de l'Estrie.